

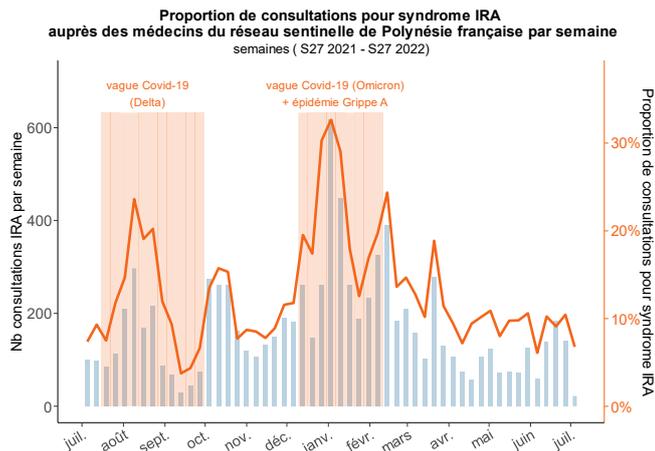


Ce bulletin est réalisé grâce aux données des médecins et infirmiers du réseau sentinelle, des structures de la direction de la santé (dispensaires, infirmeries, hôpitaux périphériques et CME), du Centre Hospitalier du Taaone, des laboratoires privés et publics et du service des armées.

INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGÛES (IRA)

IRA : fièvre ou sensation de fièvre d'apparition brutale, signes respiratoires ou ORL, courbatures/myalgies, asthénie, céphalées

IRA ► 350 consultations rapportées sur 3957 consultations par les médecins du réseau sentinelle.



Depuis le mois d'avril 2022, le taux de consultations pour motif IRA oscille entre 8% et 10%.

Prévention des infections respiratoires aigües

- Porter un masque en cas de toux.
- Se laver fréquemment les mains.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique, les jeter immédiatement dans une poubelle fermée puis se laver les mains.
- Maintenir une distance minimum d'un mètre avec les autres personnes
- Aération de l'espace de vie
- Les sujets fragiles (nourrissons, personnes âgées ou à risque, femmes enceintes) doivent éviter tout contact avec les personnes symptomatiques.

! Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes.

D'après le Bulletin épidémiologique hebdomadaire Covid-19, « En S26, une nouvelle vague de SARS-Cov-2 est confirmée et est liée notamment à l'introduction des variants BA.4 et BA.5 ».

COVID-19

! En complément de la vaccination, appliquer strictement les mesures barrières et les mesures d'hygiène pour se protéger, protéger ses proches et limiter la circulation du SARS-CoV-2, souche historique et variants.

Informations disponibles sur le site de la Direction de la santé : <https://www.service-public.pf/dsp/covid-19>

DENGUE

Syndrome dengue-like : fièvre élevée ($\geq 38,5^\circ \text{C}$) d'apparition brutale ET syndrome algique (céphalées, arthralgies ou myalgies) ET absence de tout point d'appel infectieux (en particulier respiratoire)

⇒ Prescrire une RT-PCR (ou un test NS1) jusqu'à J7 du début des symptômes et une sérologie au-delà-de cette période.

Cas confirmé : syndrome "dengue-like" confirmé virologiquement par un test diagnostic positif (RT-PCR / AgNS1)

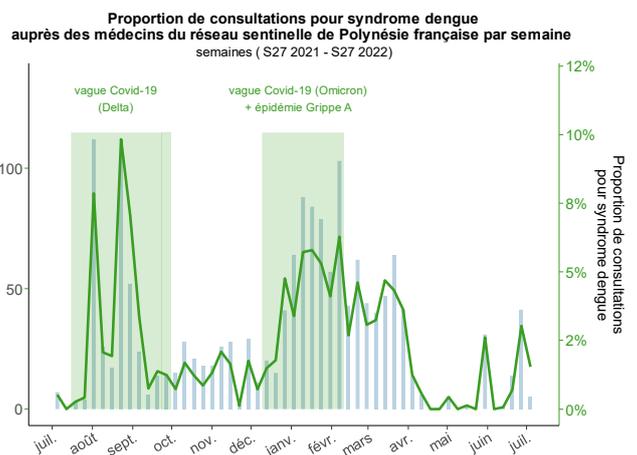
Depuis juillet 2020, absence de circulation active du virus de la dengue en Polynésie française. Néanmoins, une surveillance en continu est réalisée.

► **0 cas confirmé**

Prévention de la dengue

- Se protéger contre les piqûres de moustiques, particulièrement les personnes virémiques afin de réduire le risque de transmission secondaire du virus à son entourage (usage de moustiquaires)
- Lutter contre les gîtes larvaires en éliminant les eaux stagnantes dans son environnement au moins une fois par semaine
- Consulter rapidement son médecin en cas d'apparition de symptômes.

! Ces mesures sont à renforcer en période de fortes pluies.

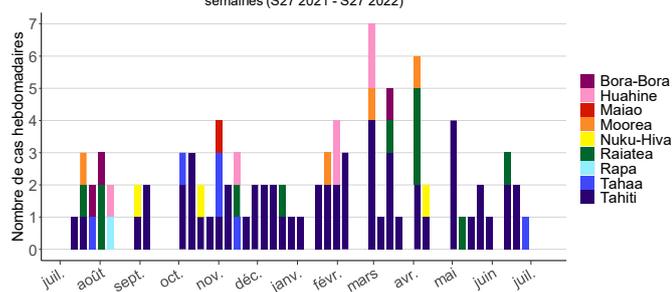


Entre mai et juillet 2022, le taux de consultation pour syndrome dengue-like oscille entre 0% et 2% avec des pics en semaine 22 et 26.

LEPTOSPIROSE

► 6 cas confirmés de leptospirose sur Tahiti, Raiatea et Taha'a entre S25 et S27

Nombre de cas de leptospirose déclarés en Polynésie française par semaine et par localisation géographique
semaines (S27 2021 - S27 2022)



Depuis mai 2022, le nombre de cas hebdomadaire oscille entre 0 et 4

Prévention de la leptospirose

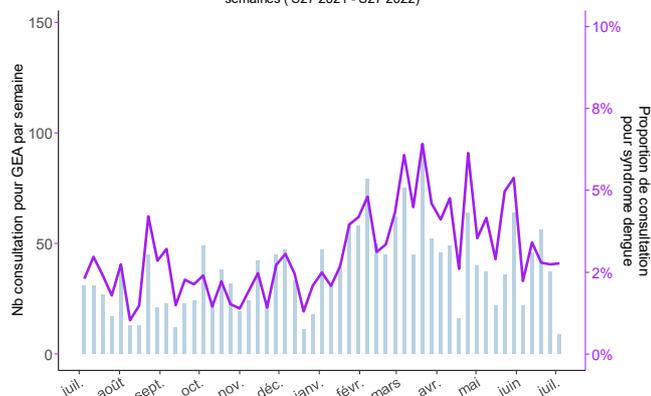
- Porter des gants et de chaussures fermées/bottes lors des activités à risque (jardinage/ fa'a'apu, agriculture, pêche en eau douce)
- Eviter de se baigner en eau douce lorsqu'on est porteur de plaies et limiter les contacts des muqueuses avec l'eau
- Désinfection des plaies après exposition à risque
- Lutter contre les rongeurs (gestion des déchets)

! Mesures à renforcer à l'issue des périodes de fortes pluies
! Vigilance renforcée lors de la pratique de loisirs nautiques (baignade, canyoning, pêche en rivière, etc.)
! Consulter sans délai un médecin en cas d'apparition de symptômes (en signalant l'activité à risque pratiquée).

GASTROENTERITES (GEA)

► 1 cas de salmonelle détecté à Tahiti en S27 par le CHPf

Proportion de consultations pour syndrome GEA auprès des médecins du réseau sentinelle de Polynésie française par semaine
semaines (S27 2021 - S27 2022)



Depuis mai 2022, le taux de consultation pour GEA oscille entre 2% et 6%

Prévention des GEA

- Hygiène des mains après passage aux toilettes, manipulation de terre ou d'objets souillés et avant manipulation des aliments.
- Lavage des fruits et légumes frais à l'eau courante propre et potable avant de les préparer et de les consommer
- Nettoyage et désinfection quotidienne des toilettes et poignées de portes dans l'entourage d'un malade.
- Conservation des aliments frais à température inférieure à 4°C et consommation viandes hachées et volailles cuites à cœur.

! Les préparations à base d'œufs non cuits (mayonnaises, crèmes, pâtisseries) sont à maintenir à une température < à 4°C et à consommer rapidement.

! En cas de diarrhées et/ou vomissements importants, réhydrater la personne et consulter un médecin.

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Scombrotisme de type histaminique

► 5 cas ont été signalés à Tahiti en S27 dont 4 faisaient partie d'une TIAC

Toxi-infection alimentaire collective (TIAC) : survenue d'au moins 2 cas d'une symptomatologie similaire, en général gastro-intestinale, dont on peut rapporter la cause à une même origine alimentaire.

Prévention des intoxications à l'histamine

- L'histamine est présente dans tous les poissons à des taux normalement faibles et non toxique.
- La formation d'histamine en excès dépend de la température à laquelle le poisson est conservé à partir du moment de la capture jusqu'à la consommation. Il est ainsi important de respecter la chaîne du froid.
- La cuisson, le fumage ou la mise en conserve, ne détruit pas l'histamine.

! Source : poissons pélagiques (thon, mahi mahi, escolier) majoritairement.

! Tout poisson ayant un goût métallique, poivré ou piquant est à rejeter immédiatement.

! Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes suivants : flush du visage et cou, hypotension, douleurs abdominales et diarrhées.

Ciguatera

► 2 cas détectés à Tahiti en S26 par l'Institut Louis Malardé et faisaient partie d'une TIAC

Prévention des intoxications à la ciguatoxine

- La ciguatera ou la « gratte » est due à une toxine sécrétée par des algues microscopiques qui prolifèrent dans les récifs coralliens. Les poissons ayant ingérés ces microorganismes deviennent toxiques.

! Source : poissons lagunaires majoritairement.

! Eviter de manger le foie ou les viscères de poissons.

! Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes suivants : diarrhées et/ou vomissements, douleurs abdominales, fourmillements, douleurs musculaires, démangaisons et ralentissement du pouls.

Les informations sont disponibles sur le site de l'ILM :

<https://www.ilm.pf/recherche/biotoxines-marines/la-ciguatera>

BUREAU DE VEILLE SANITAIRE

Adjanie TUARIIHIONOA, Elsa LEFORT, Bella SAM, Tahia CHANZI

Tel : 40 48 82 01
Fax : 40 48 82 12
E-mail : veille@sante.gov.pf

Astreinte médicale de veille sanitaire
Tel : 87 70 65 02
(Hors heures ouvrables)